



ffgolf[®]
Fédération française de golf



**Comité Départemental de golf de la Sarthe, Maison
Départementale des sports, 29, boulevard Saint Michel, 72000
LE MANS**



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE GOLF

TROPHEE CD GOLF SARTHE

GOLF DES 24 Heures

01 ET 02 SEPTEMBRE 2018

Partenaires :



Comité de l'épreuve

Philippe GUENVER, Président du Comité départemental de Golf

Farid OUARTI, Vice-Président du Comité départemental de Golf
(responsable championnat)

Marc PETEL, Directeur du golf des 24 h

Deux représentants de la commission sportive du golf des 24 h

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs de golf. Il peut être éventuellement modifié suivant les circonstances par les membres du Comité Départemental de Golf de la Sarthe. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

La procédure de jeu lent édictée par le Comité des Règles de la FF Golf s'applique.

Le comité préconise l'utilisation du « prêt, jouez ».

En quelques mots les grands principes de cette petite révolution !

- Jouez même si vous n'avez pas l'honneur mais que vous êtes prêt et pas votre partenaire :

- il y a du monde devant, votre partenaire est trop long pour jouer, Si vous êtes plus court, jouez en premier
- votre partenaire doit jouer un coup méritant plus de réflexion, jouez
- votre partenaire vient de sortir sa balle d'un bunker, et doit encore ratisser, récupérer son sac, son club, essuyer sa balle... jouez

> Jouez avant d'aller aider votre partenaire à chercher sa balle

> Si vous n'êtes pas en train de jouer, vous devez être en train de préparer votre prochain coup...

> Finissez de putter plutôt que de marquer votre balle

> Marquez vos scores dès votre arrivée sur le tee de départ suivant.

1 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert à tous les licenciés amateurs membres d'un des Golfs de la Sarthe, de son association sportive (à jour de leur licence FF Golf 2018 et du certificat médical au moment de l'inscription).

Avoir un index inférieur ou égal à 36.4 (adultes, jeunes et séniors HF).

Les jeunes rentrent dans la catégorie Adultes et jouent également sur 2 tours.

Etre inscrit avant le jeudi 30 Août 2018 12 heures.

Avoir réglé son droit d'engagement.

Le nombre de participants maximum est fixé à 102.

Si le nombre d'inscrits est supérieur, le choix se fera par ordre d'index.

2 – SÉRIES ET FORME DE JEUX

- Pour les seniors il est obligatoire de préciser la catégorie dans laquelle vous participez (H/D ou seniors).

séries	index	nombre de trous	repères de départ	jours		formule
Dames 1ère série	inf. ou égal à 18,4	36	Bleu	samedi et dimanche		stroke play
Dames 2ème série	18,5 à 36.4	36	rouge	samedi et dimanche		stableford
Hommes 1ère série	inf. ou égal à 15.4	36	Blanc	samedi et dimanche		stroke play
Hommes 2ème série	15,5 à 36.4	36	jaune	samedi et dimanche		stableford
Seniors dames (+ de 50 ans) (1 seule série)	inf. ou 36.4	18	rouge		dimanche	stableford
Seniors hommes (+ de 50 ans) (1 seule série)	inf. ou 36.4	18	jaune		dimanche	stableford

3 – LIEU et DATES

Golf des 24 Heures à Mulsanne (72)

Samedi 01 Septembre 2018 et Dimanche 02 Septembre 2018

- 1^{ère} et 2^{ème} séries Dames
- 1^{ère} et 2^{ème} séries Messieurs

Dimanche 02 Septembre 2018

- Seniors dames et hommes

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier les séries en fonction du nombre de participants.

5 – INSCRIPTIONS

Le Comité départemental de Golf mettra à disposition des Golfs du département une fiche d'inscription. La date limite d'inscription est le 30 Août 2018 à 12 heures.

Les inscriptions définitives seront à adresser par chaque association sportive par courriel au Golf des 24 Heures :

accueil@golfdes24h.fr, au plus tard le 30 Août 2018 16 heures.

Chaque joueuse, joueur ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie.

Les séniors (HF) sont autorisés à concourir dans la catégorie adulte.

Tout forfait ou abandon injustifié et notifié auprès de l'organisation après la date de clôture entraînera la disqualification pour l'ensemble du championnat.

Les droits d'inscription sont à régler au club organisateur le jour de la compétition.

6 – DROIT D'ENGAGEMENT

Les joueuses, les joueurs s'acquitteront d'un droit d'engagement en retirant leur carte de score.

- 20 € pour les membres adultes du golf recevant (2 tours)
- 35 € pour les membres adultes des autres golfs (2 tours)
- 15 € pour les séniors du golf recevant (1 tour)
- 20 € pour les membres seniors des autres golfs (1 tour)
- 7 € pour les jeunes de moins de 18 ans (2 tours)

7 – HORAIRES DES DEPARTS

A chaque journée les départs seront organisés toutes les 10 minutes à partir de 8 h 00. Les départs pourront être consultés sur le site du Comité Départemental dès le vendredi 31 aout 2018 12 heures.

<http://www.golfsarthe.fr/>

Les départs auront lieu par ordre d'index le samedi par groupe de 3. Les départs du dimanche seront fonction des résultats du samedi pour la compétition sur deux tours.

8 – PRIX

Les trophées seront offerts par le Comité départemental de Golf.

séries	récompensés		
	BRUT		NET
	Trophée	Lot	Lot
Dames 1ère série	1 ^{ère} et 2 ^{ème}	1ère	1 ^{ère}
Dames 2ème série	1 ^{ère}		1 ^{ère}
Hommes 1ère série	1 ^{er} et 2 ^{ème}		1 ^{er}
Hommes 2ème série	1 ^{er}		1 ^{er}
Seniors dames (1 seule série)	1ère		1 ^{ère}
Seniors hommes (1 seule série)	1er		1 ^{er}

Le brut prime sur le Net

9 – REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu :

Dimanche 02 Septembre 2018 vers 18 heures.

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la remise des prix.

11 – RESTAURATION

Restauration sur place.